

EDITORIAL

Marthe, Marie et les affaires économiques paroissiales

En ré écoutant ce mardi 10 octobre l'Évangile selon Saint Jean (10, 38-42), je me suis dit que malheureusement pour moi, j'étais beaucoup plus Marthe que Marie.

Comme Marthe, j'ai souvent l'impression d'entendre le Seigneur me dire : « Jean-Yves, Jean-Yves, tu te donnes du souci et tu t'agites pour bien des choses. Une seule est nécessaire, Marie a choisi la meilleure part, elle ne lui sera pas enlevée ».

Heureusement les actes des Apôtres (6, 2b-4) sont, sur ce point, réconfortants : « Il n'est pas bon que nous délaissions la parole de Dieu pour servir aux tables. Cherchez plutôt, frères, sept d'entre vous, remplis d'Esprit Saint et de sagesse et nous les établirons dans cette charge. En ce qui nous concerne nous resterons assidus à la prière et au service de la Parole. »

C'est exactement ce que m'en a dit le Père Marc lorsque nous en avons reparlé, ceux qui œuvrent dans les affaires économiques paroissiales pour le « nécessaire et l'indispensable », permettent aux prêtres de se consacrer plus pleinement à la part choisie par Marie.

C'est pour moi l'occasion de rappeler que les affaires économiques paroissiales sont régies par les mêmes règles que les entreprises. Elles sont souvent perçues comme déshumanisantes dans un environnement où la solidarité, la fraternité, la bienveillance doivent primer. Où il est presque tabou de parler « argent ». Nous avons des salariés, des fournisseurs, des commissaires aux comptes, des contrôleurs URSAFF, des reportings annuels aux comptaibles du diocèse... Même si ces derniers sont de bons catholiques, bienveillants à notre égard, tout ne s'arrange pas directement avec le Ciel avec l'intercession du Saint Esprit...

Ces points sont souvent mal compris par certains y compris par les bénévoles et les responsables d'activités. Malgré mon introduction « peu vendeuse » en matière de recrutement, nos besoins pour traiter le « nécessaire et l'indispensable » sont importants. Nos Equipes doivent se renouveler régulièrement. Si, parmi vous certains talents, dans les domaines de la gestion, de la maintenance, de l'informatique,... se sentent appelés, sans pour autant oublier la part choisie par Marie, pour donner quelques heures de leur temps de façon régulière et fiable, ils seront bienvenus.

Pour terminer, nous arrivons au terme de la campagne 2017 du denier de l'Église et sans revenir sur l'édito du Père Marc des 11 et 12 novembre que soient remerciés les « futurs nouveaux donateurs » qui se manifesteront dans les prochaines semaines. Leur participation est essentielle à notre paroisse pour faire face aux enjeux pastoraux de notre territoire en constante évolution.

Vie de la paroisse

Fête de Saint André, apôtre – Jeudi 30 novembre

Messe solennisée à 9h.

Quête de solidarité paroissiale – Samedi 2 et dimanche 3 décembre

« *Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes qu'il aime* ».

Le lundi 25 décembre, un déjeuner de Noël réunira les familles du vendredi et les personnes seules de notre paroisse (salle saint Matthieu).

Comme chaque année, nous faisons appel à votre générosité en participant à cette quête de solidarité.

Vous pouvez également nous aider en confectionnant un gâteau pour ce déjeuner de Noël (le déposer salle st Jean le dimanche 24 ou le lundi 25 entre 10h et 12h).

Avec nos remerciements, l'équipe solidarité et des dîners du vendredi.

Priez autrement – Samedi 2 décembre à 10h15

Le groupe Priez autrement s'appuie sur la prière ignatienne. Il est un fruit de la Semaine de Prière Accompagnée de mars 2016.

Ouvert à tous, il se réunit deux fois par mois, le samedi à 10h15 pour 1h de prière avec la Parole de Dieu.

Contact : Marie-Christine Gillet – gilletmc@outlook.com

Sacrement du pardon et veillées de l'Avent – Mercredi 6 décembre

Notez dès à présent dans vos agendas les veillées de louange et de réconciliation du mercredi 6 décembre, animées par le groupe Hopen.

Mercredi 6 décembre : De 14h à 16h : sacrement du pardon dans l'église.

A 18h30 : veillée de louange dans la crypte avec confessions pour les enfants et leur famille.

A 20h30 : veillée de louange dans la crypte avec confessions.

Fête de l'Immaculée Conception et dîner paroissial – Samedi 9 décembre

18h00 Messe

19h30 Apéritif

20h00 Dîner partagé et animé (quizz, chants ...)

Pour le dîner partagé, pensez à déposer vos plats pré-découpés dans la salle St Matthieu avant la messe, baby sitter pour les enfants, possibilité de se faire ramener chez soit à la fin du repas.

Nous vous attendons très nombreux.

Accueil des Missionnaires de la Très Sainte Eucharistie – Samedi 16 et dimanche 17 décembre

Lors de ce week-end, nous aurons la joie d'accueillir le père Jérôme Dennoncourt, Missionnaire de la Très Sainte Eucharistie, qui prêchera sur l'Eucharistie à chaque messe dominicale.

Dimanche 17 décembre 10h30 messe des familles suivie d'un apéritif.

Déjeuner « tiré du sac » pour ceux qui le souhaitent.

14h conférence sur l'Adoration Eucharistique.

Lundi 18 décembre 17h30 conférence

19h messe

19h30 rencontre des organisateurs de l'Adoration Eucharistique sur notre paroisse.

Fête paroissiale – Samedi 10 et dimanche 11 février 2018

Réservez ces dates, post-it sur le frigo !

Il vous sera proposé des stands de ventes, brocante, jouets et livres neufs et d'occasion, bijoux, maroquinerie, vin, épicerie fine, animations pour les enfants, déjeuner pour toute la famille le dimanche ...

Nouveauté 2018 : Nous invitons les artistes de la paroisse qui le souhaitent à exposer leurs œuvres ce jour-là.

Vous pouvez apporter dès à présent d'une part vos confitures, d'autre part livres, jouets, objets en bon état, à l'accueil de la paroisse (pas de peluches, ni de vêtements).

Vie du Doyenné

■ Maison Saint-François de Sales 1, Parvis Jean-Paul II

Maison du doyenné

Du 2 au 21 décembre : Exposition d'icônes d'Eva Vlavianos et ses élèves.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 15h à 18h.

Conférence sur l'iconographie par Eva Vlavianos le samedi 2 décembre à 17h

Atelier de démonstration de peinture d'icônes le jeudi 14 décembre à 18h.

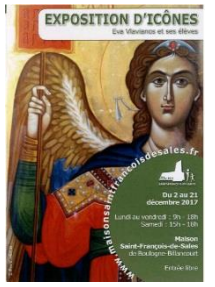
Maison des Familles du 92

Lundi 27 novembre de 20h30 à 22h30, rencontre du groupe de parole des parents d'enfant porteur de handicap, à la Maison des Familles du 92.

Cet espace de parole convivial, confidentiel et bienveillant animé par des professionnels vous accueille pour faire émerger de nouvelles ressources et redonner du souffle à la vie de famille.

Inscription gratuite : maisondesfamilles@maisonsaintfrancoisdesales92.fr

Plus d'infos : <http://www.maisonsaintfrancoisdesales92.fr/>



■ Enseignement sur le Credo – Lundi 27 novembre à Sainte Thérèse

Prochaine rencontre sur l'enseignement du Credo, le **lundi 27 novembre à 20h30** à la crypte de Sainte Thérèse.

Christian Barthod, un paroissien formé à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg et à l'Institut Catholique de Paris, s'efforcera de vous faire (re)découvrir ce trésor qu'est le Credo et de répondre à vos questions. Venez nombreux.

■ Les soirs de l'Avent présentés par les paroisses de Boulogne et Hopen

3 soirées pour se préparer au mystère de Noël.

Mercredi 6 décembre : paroisse de l'Immaculée Conception

Mercredi 13 décembre : paroisse Notre Dame. Rendez-vous à 19h (2 rue de l'Eglise à Boulogne)

Mercredi 20 décembre : paroisse Ste Cécile. Soirée spéciale enfants à 18h30 et rendez-vous à 20h30 (44 rue de l'Est à Boulogne).



■ Tobie & Sarra, le musical – Mardi 28 novembre

La compagnie Etienne Tarneaud vous donne rendez-vous au Carré Bellefeuille le **mardi 28 novembre à 20h30** pour son spectacle « Tobie et Sarra », comédie musicale drôle et émouvante, une histoire à la Roméo et Juliette inversée. Vous ne pourrez que craquer pour cette histoire biblique riche de sens dans la société d'aujourd'hui et trop souvent oubliée. Les voix des chanteurs professionnels sont sublimes !

Réservations : 09 72 27 90 66 – www.billetweb.fr/tobie-novembre17

Carré Bellefeuille, 60 rue de la Belle Feuille – 92100 Boulogne-Billancourt



Vie du Diocèse

■ Mobilisation pour soutenir Radio Notre Dame

Dès le 7 décembre, mobilisation exceptionnelle pour soutenir Radio Notre-Dame, avec une programmation spéciale !

Journalistes, animateurs, personnalités et auditeurs interviennent en direct et sollicitent la générosité du public.

Ce radio don permet de poursuivre par la voie de la modernité des moyens de diffusion, notamment le numérique qui offre une accessibilité plus facile pour tous.

Le don à Radio Notre Dame est déductible des impôts à hauteur de 66%.

Vos promesses de don au 0810 90 90 90

Jeudi 7 et vendredi 8 décembre de 7h à 24h

Samedi 9 et dimanche 10 décembre de 7h à 12h.

**A noter sur vos agendas : Pèlerinage paroissial à Vézelay
Samedi 7 et dimanche 8 avril 2018**

Nous comptons sur votre présence à tous.

La prière du Notre Père

La semaine prochaine, la prière du Notre Père, verra une de ses phrases changer. « Ne nous soumetts pas à la tentation » devient « ne nous laisses pas entrer en tentation ». Modifier la prière du Seigneur n'allait pas de soi, il fallait de sérieuses raisons pour ce changement.

D'abord, une fidélité au texte grec. Il faut d'abord dire que (Mt 6, 13) « Ne nous laisse pas entrer en tentation, mais délivres nous du mal » est très complexe. Aussi, la formule en usage depuis 1966, « Ne nous soumetts pas à la tentation », sans être excellente n'est pas fautive du point de vue biblique. Mais il se trouve qu'elle est souvent mal comprise.

La fidélité à l'esprit de l'Évangile. Le problème n'est pas uniquement une question de mots. La question est celle d'exprimer et d'entrer dans le mystère de Dieu et dans sa relation aux hommes et au monde marqué par la présence des forces du mal. Le récit des tentations de Jésus est éclairant pour cela. Puis conduit par l'Esprit, Jésus part au désert où il sera tenté par Satan. Le baptême inaugure le mystère de Jésus et l'esprit qui demeure sur lui le conduit d'emblée au lieu du combat contre le mal. Ce combat, il le mène en délivrant les hommes de la maladie, des esprits mauvais et du péché qui les défigure et les éloigne de Dieu. Cependant, au début de son ministère, Jésus va livrer un combat contre le tentateur car c'est au cœur même de sa mission d'envoyé du Père et de Sauveur des hommes, de sa mission de fils que Satan va le tenter.

Une décision pastorale. Avec la traduction liturgique nouvelle, il ne s'agit pas simplement de l'épreuve à laquelle Dieu peut soumettre ses fidèles, épreuve différente que celle vécue par le peuple d'Israël lors de sa traversée au désert. La nouvelle traduction : « Ne nous laisse pas entrer en tentation », écarte l'idée que Dieu pourrait lui-même nous soumettre à la tentation. Le verbe « entrer » reprend l'idée du terme grec d'un mouvement, comme on va au combat. Et c'est bien du combat spirituel dont il s'agit ici. Mais cette épreuve de la tentation est redoutable pour nous si le Seigneur ne nous accompagne pas. Jésus, lui-même, priant son Père à Gethsémani, ne dit-il pas : « Père, s'il est possible que cette coupe passe loin de moi », à plus forte raison le disciple que nous sommes qui n'est pas plus grand que le maître demande pour lui-même et tous ses frères : « Ne nous laisse pas entrer en tentation ».

Rassurez-vous pour ceux qui liront cette feuille pendant la messe, ce n'est que la semaine prochaine que nous aurons la joie, au début de l'année liturgique, de vous offrir le texte de la prière des filles et des fils de Dieu.

A tous, en la fête du Christ Roi de l'Univers, je souhaite une très belle semaine et la joie de vous annoncer que le 3 décembre, même si la traduction change, nous adorerons toujours le même Dieu et Seigneur. Mais peut-être avec un peu plus de précision qui pourra, je l'espère, nous aider tous et chacun, sur le chemin de la conversion.

Père Marc

Horaires des Messes

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi

9h00

Lundi, jeudi

19h00

Tous les jeudis à l'issue de la messe de 19h : Adoration du St Sacrement jusqu'à 20h30

Samedi :

18h00 à l'église de l'Immaculée Conception

Dimanche :

9h00 à l'église de l'Immaculée Conception

10h30 à l'église de l'Immaculée Conception

(Garderie pour les petits enfants salle St Matthieu)

18h30 à l'église de l'Immaculée Conception

Confessions le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h

Tous les jeudis à 12h15 messe à la Maison St François de Sales. 1, Parvis Jean-Paul II